

■ **TRI, Faisons encore mieux en 2010 !**

Les résultats 2009 sont encourageants. Nous sommes passés de 25% d'erreurs de tri en 2008 à un peu plus de 17% en 2009. Ce résultat est très encourageant mais il nous reste encore des efforts pour atteindre les 15% d'objectif fixés pour 2012.

C'est pourquoi pour le début de cette nouvelle année nous tenons à vous rappeler les consignes de tri sur notre communauté de communes.

Déchets allant dans le sac poubelle jaune :

- les **BOUEILLES ET FLACONS** en plastique (*vides et avec bouchons*)
- Le carton et les papiers, journaux, magazines non souillés
- Les emballages en métal vide
- Le verre, lui, est à jeter dans la colonne à verre la plus proche de chez vous.

Nous vous rappelons également qu'en cas de doute, il est préférable de jeter votre déchet dans le sac poubelle noir ou de contacter notre animatrice de tri au **06.45.49.69.89**

Pour notre part, nous continuons cette année à intervenir dans les écoles et chez les particuliers pour répondre à vos questions et vous rappeler les bonnes pratiques du tri et nous nous tenons à votre disposition pour toute suggestion.



Une exposition sur le tri sélectif conçue par les enfants de l'école a eu lieu du 26 avril au 7 mai 2010.



Le mot de Lola DOYHENARD, élève de CM2 à l'école primaire d'URT

*La terre est tout ce que nous avons
Alors il faut que nous la protégeons
Notre planète est polluée
Tous les animaux sont en danger
Nous devons l'aider
Pour qu'elle ne soit plus abîmée
Les déchets sont trop nombreux
Nous devons être plus respectueux
L'avenir de notre terre est dans nos mains
Pour que nous vivions mieux demain.*

Dernière minute !

Conformément au protocole d'organisation du temps de travail de la Communauté de Communes, la collecte des déchets sera assurée les jours fériés. En 2010 le 13 et 24 mai, 14 juillet, 1^{er} et 11 novembre.

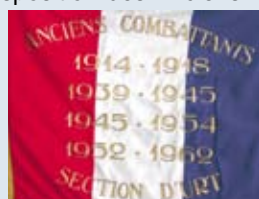
Rappel : Les poubelles doivent être sorties uniquement la veille du ramassage.

■ **Anciens combattants...**

À l'occasion de son assemblée générale du 7 mars 2010, la section d'URT des PG/CATM a élu son conseil d'Administration :

- Président :** Hubert CAZAURANG
- Vice Président :** Bernard LAFITTE
- Secrétaire :** Michel LEPOIVRE
- Secrétaire adjointe :** Christiane LEBERTRE
- Trésorier :** Bernard LAFITTE
- Trésorier adjoint :** Pierre DUHART
- Porte drapeau :** Laurent SALLABERRY
- Porte drapeau adjoint :** Jean COMETS
- Membres :** Jean Baptiste DESTRIKATS, Gratien JOCOU, Francis LAPADU

Ces personnes se tiennent à la disposition des Anciens Combattants et des veuves d'Anciens Combattants pour les informer sur leurs droits et les aider dans leurs démarches. La Section d'URT des Anciens Combattants organise avec la Municipalité toutes les manifestations patriotiques au monument aux Morts.



■ **Club Urtois de l'Âge d'Or**

Traditionnellement le repas "chevreuil" organisé le 20 mars a réuni 50 personnes.

Félicitations au chef cuisinier Francis assisté de Mayalen, Laurette et Claudette.

La bonne humeur était présente et l'après-midi s'est terminé par un loto.

Vifs remerciements à Mademoiselle PARRA pour ses lots, et à l'Amicale des chasseurs pour le don du chevreuil.

À l'année prochaine...



Le tirage du loto... c'est du sérieux !



Le Mot du Maire

Après un long et rude hiver, la nature offre enfin une physionomie plus lumineuse avec l'arrivée des beaux jours. Le village lui-même, va donner la pleine mesure de ses différentes activités associatives, regroupées dans l'agenda communiqué régulièrement par l'intermédiaire de votre bulletin municipal.

Dans le droit fil des animations, j'invite les urtoises et les urtois, à participer nombreux aux manifestations rythmant une grande partie de l'année. Votre présence favorise la convivialité, et honore en même temps l'activité de nos bénévoles, qui dépensent beaucoup de leur énergie pour rendre le village le plus attrayant possible.

En matière d'activités culturelles, la commission municipale compétente, a commencé à mettre en place spectacles et rencontres qui à l'avenir, devraient intéresser un grand nombre d'entre vous. Dans ce but, Le panneau électronique d'informations est devenu l'élément incontournable de la vie de la commune, et son implantation devant l'office de tourisme, permet une visualisation aisée.

Le repas des aînés, à l'initiative de la municipalité et organisé par les membres du Centre Communal d'Action Sociale, a réuni lors d'une rencontre festive, quatre vingt participants très satisfaits de l'après-midi qui leur était dédié. Les aînés précisément, constituent cette génération de référence, indissociable du bon fonctionnement de notre collectivité locale.

J'ai une pensée amicale pour les familles des victimes de la dernière tempête et pour tous ceux qui ont perdu leur logement, afin qu'ils retrouvent très rapidement, les conditions d'une vie normale.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un quotidien le plus agréable possible, dans le cadre de vie que vous avez choisi, et je me tiens à votre disposition pour toute entrevue que vous souhaiteriez solliciter

Robert LATAILLADE, Maire d'Urt

**Une Centenaire à Urt...
Madame Marthe Duboué
a fêté son 100^e anniversaire...**



Jeudi 22 février...

Madame Marthe Duboué a fêté son centième anniversaire dans la Maison de Retraite Les Hortensias le 25 février 2010. Elle est née au Port du Vern. Elle fut institutrice à Sames et à Puyoo, et c'est en 1948, à la mort de son mari, également instituteur, qu'elle prit un poste à Urt, où elle termina sa carrière en 1967.

Sommaire

- **Le Budget Urt 2010** > page 2 / 3
- **Urt Pratique** > page 4
- **Agenda de l'été** > Supplément
- **Mémo** > Supplément

Mairie d'Urt / 05 59 56 20 33

Courriel : contact@urt.fr

Rédaction / Commission communication de la Mairie d'Urt

Directeur de la rédaction / Robert Lataillade

Réalisation / Imprimerie des 3 Vallées • Bardos

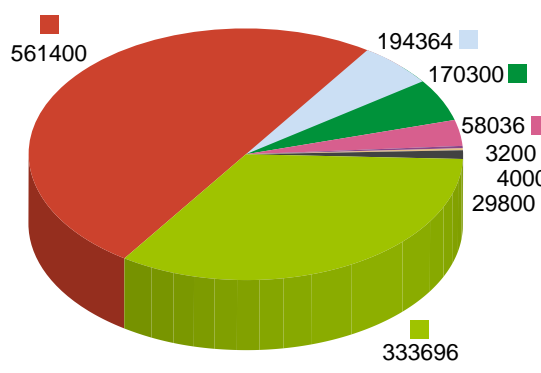
LE BUDGET - Urt 2010

BUDGET PRIMITIF URT 2010 - TOTAL BUDGET : 4 297 002 €

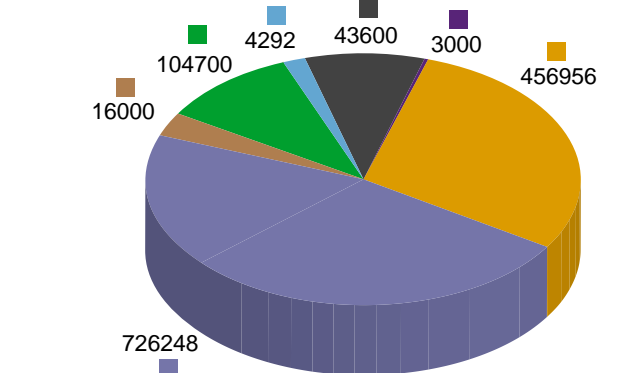
Section de fonctionnement

1 354 796 €

Dépenses



Recettes



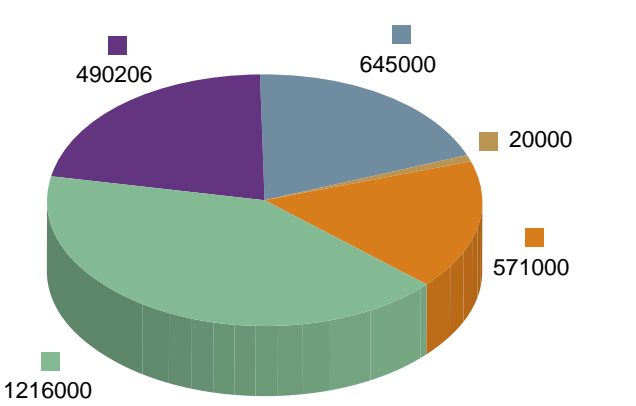
- Charges d'exploitation (énergie, achats, entretien)
- Charges de personnel
- Subventions versées, contributions
- Taxe de séjour
- Intérêts d'emprunts
- Bourses d'études
- Excédent de fonctionnement
- Amortissements

- Atténuation de charges (indem. Journalières)
- Produits des domaines (redevances sces péri-scolaires, coupes de bois)
- Impôts et Taxes
- Dotations subventions participations
- Revenus des bâtiments communaux
- Produits exceptionnels
- Résultat reporté ou anticipé

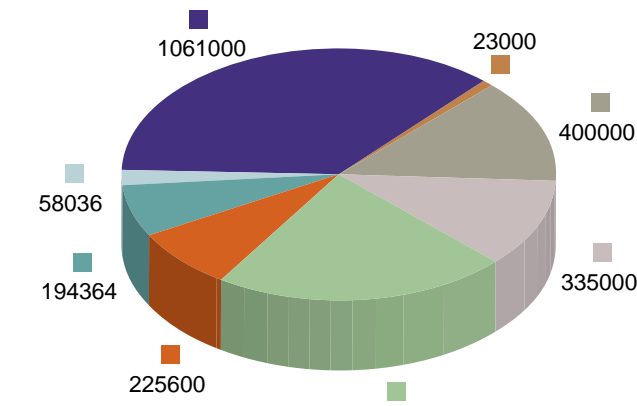
Section d'investissement

2 942 206 €

Dépenses



Recettes



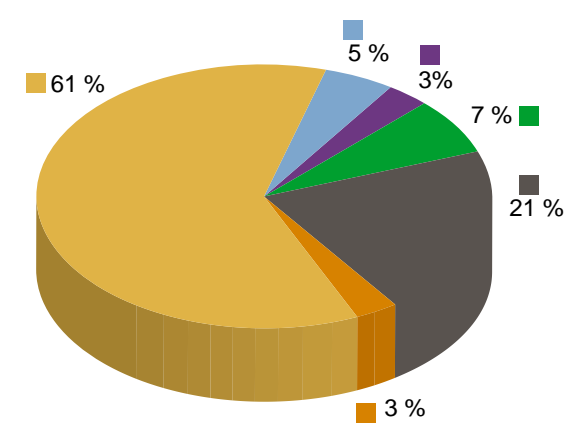
- Subventions d'équipement versées
- Total des opérations d'équipement
- Emprunts et dettes assimilées
- Restes à réaliser de l'exercice précédent (op. d'équipement)
- Déficit d'investissement reporté

- Subventions d'investissement reçues
- Emprunts et dettes assimilées
- Dotations et réserves
- Excédents de fonctionnements capitalisés
- Terrains communaux
- Excédent de fonctionnement
- Amortissements
- Restes à réaliser de l'exercice précédent

La loi de finances pour 2010 a supprimé la taxe professionnelle et a instauré un nouvel impôt : la contribution économique territoriale. Les collectivités locales n'ont donc pas eu à voter de taux de taxe professionnelle pour 2010 mais seulement un taux relais au titre de la deuxième composante de cette contribution. Cette année, considérée comme une année de transition, a impliqué que l'État garantisse les ressources des communes et leur verse en lieu et place du produit de taxe professionnelle, une compensation relais.

Dépenses d'équipement 2010

571 000 €



- Trinquet (Solde Travaux)
- Voirie Communale
- Forêt
- Groupe Scolaire
- Matériel
- Bâtiments

SUBVENTIONS

NID URTOIS	7 735 €
LES ALEVINS	8 740 €
URT VÉLO 64	4 200 €
REVEIL URTOIS	3 000 €
ÉCOLE DE MUSIQUE D'URT	2 200 €
ASS. SPORTIVE URTOISE	2 300 €
COMITÉ DES FÊTES	2 700 €
ESSOR BASQUE	1 200 €
CONSEIL PARENTS D'ÉLÈVES ELHUYAR	1 000 €
AEP ST-JOSEPH	1 000 €
TENNIS CLUB URTOIS	1 200 €
IMPRÉVU	968 €
RUGBY CLUB	800 €
ELL'ARTE	500 €
CLUB URTOIS DE L'ÂGE D'OR	500 €
LES AMIS DE L'ORGUE D'URT	2 000 €
ASS. ANCIENS COMBATTANTS	400 €
GYM. VOLONTAIRE URTOISE	300 €
ASS. PARENTS ÉLÈVES URSUYA	100 €
RADIO CLUB URTOIS	300 €
VAL D'ADOUR MARITIME	300 €
ADIL 64	297 €
CLUB DE JUDO DE BRISCOUS	200 €
HANDIPLAGE	100 €
HANDISPORT PAYS BASQUE	110 €
CROIX ROUGE FRANÇAISE	100 €
PARALYSES DE FRANCE	100 €
PRÉVENTION ROUTIÈRE	100 €
ASSOCIATION SINISTRÉS HAITI	500 €
ASSOCIATION RENAÎTRE (CHILI)	400 €
ASSOCIATION LEINUA	400 €
ASSOCIATION PROBINTZIAK	250 €

TOTAL : 44 000 €

	Taux Votés en 2009	Variation	Taux Votés en 2010	Produit Fiscal 2010
Taxe d'habitation	13,10%	0.26%	13.36%	252 638 €
Taxe Foncière Bâti	12,91%	0.26%	13.17%	188 858 €
Taxe Foncière Non Bâti	39,72%	0.79%	40.51%	17 460 €
Taxe Professionnelle	13,44%	-	-	-
Contribution Economique Territoriale	-	-	-	-
*Première Composante compensation relais	-	-	-	200 165 €
*Seconde Composante (calculée sur Base prévisionnelle decotisation foncière des entreprises)	-	0.27%	13.71%	927 €
				660 048 €

Mairie d'Urt

Avenue des Pyrénées • 64 240 URT
Tél. : 05.59.56.20.33 • Fax : 05.59.56.21.60
Site : www.urt.fr • E-mail : contact@urt.fr

OUVERTURE : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Office de Tourisme

Les permanences de l'Office de Tourisme hors saison sont le mercredi de 8H00 à 12H00.

Bibliothèque Roland Barthes

Mercredi et Samedi de 10h à 12h15
Abonnement mensuel 5€ par famille

La Poste

Avenue des Pyrénées • 64240 URT
Tél. : 05.59.56.20.89

OUVERTURE : du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 16h et le samedi de 9h à 12h

LEVÉE : du lundi au vendredi à 14h30 et le samedi à 10h15

Service de secours

CENTRE DE SECOURS D'URT

Avenue l'Ermitage - Tél. : 0820.12.64.64

SAPEURS POMPIERS : 18

SAMU : 15

CENTRE ANTI-POISONS BORDEAUX

Tél. : 05.56.96.40.80

GENDARMERIE : 17

Permanences

À la Mairie :

• Service Social Départemental

Madame AYHERRA, le mercredi matin (uniquement sur rendez-vous) Tél. : 05.59.70.51.51

• Mission Avenir Jeunes

Pour les jeunes de 16 à 25 ans Madame PARACHOU, le 2^{ème} mardi de chaque mois de 9h à 12h
Tél./Urt : 05.59.56.20.33

Tél./Bayonne : 05.59.59.82.60

• À la Maison pour Tous

Consultation d'Hygiène Mentale du Centre Hospitalier de Bayonne

le lundi à partir de 14h et le vendredi à partir de 10h Tél. : 05.59.15.19.90

D'autres documents sont disponibles en Mairie ou sur le site de la commune : la liste des commerçants et artisans du village, ainsi que la liste des associations urtoises.

Déchetteries

Ouverte le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h et le samedi de 14h à 16h.

Possibilité d'utiliser l'ensemble des sites de la Communauté de Commune à savoir les déchetterie de Lahonce et Villefranque :

LAHONCE, ouverte le mardi jeudi et samedi de 9h à 12h et 14h à 18h

VILLEFRANQUE, ouverte le lundi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le mercredi et le vendredi de 14h à 18h.

Ordures ménagères

Ramassage :

• le lundi et jeudi pour les sacs noirs

• le mercredi pour les sacs jaunes

• Le ramassage se fait même les jours fériés sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre

• Les containers à verres sont situés au chemin de la gare devant le local technique municipal, à côté du fronton (rond-point), chemin de Marlat derrière le restaurant du Petit Bergeron, au coteau d'Urt au niveau du Pont de Pierre, à la MVA (Centre de secours).



Transport

Plateforme de covoiturage du Conseil Général 64 tous publics (particuliers et entreprises) : www.covoiturage64.fr

BUS : SNCF

• Aller départ d'Urt 7h et 12h54

• Retour départ de Bayonne 12h et 18h

DAT

• Durant les vacances scolaires de septembre à juin

• Aller départ d'Urt (Place du Marché) 9h30

• Retour départ de Bayonne (St André) 16h

• Durant les vacances scolaires de juillet et août

• Aller au départ d'Urt (Place du Marché) 10h20

• Retour au départ de Bayonne (St-André) 18h25

TRAIN

• Aller départ d'Urt 7h35

• Retour départ de Bayonne 6h10, 17h17 et 18h19

Pour plus de renseignements, fiches horaires à votre disposition à la Mairie.

> l'Agenda de l'été



■ JUIN

FÊTE DE L'ÉCOLE	Les Cigales et AUPE		5 juin
FÊTE DIEU	Relais Paroissial	Place du marché	6 juin
HOMMAGE MORTS INDOCHINE	Anciens Combattants	Monument aux Morts	8 juin
FÊTE L'ÉCOLE DE MUSIQUE	École de Musique	M.V.A (étage)	12 juin
VIDE GRENIER	L'Urtelloise	Place du Marché	13 juin
DÉBUT PERMANENCE D'ÉTÉ	Office de Tourisme		15 juin
APPEL GÉNÉRAL DE GAULLE	Anciens Combattants	Monument aux Morts	18 juin
TOURNOIS INTER ASSOCIATIONS	A.S. URT Football	Stade	19 juin
FÊTE DE LA MUSIQUE	Reveil Urtois		19 juin
PROFESSION DE FOI	Relais Paroissial	Église	20 juin
ACTIVITÉS PLURIDISCIPLINAIRES	GVU	URT et environs	27 juin
FÊTE DU TENNIS CLUB	T.C. URT	Tennis Club	fin juin

■ JUILLET

CONCOURS MAISONS FLEURIES	Office de Tourisme		Tout le mois
PERMANENCE D'ÉTÉ	Office de Tourisme		Tout le mois
INTERCLIQUES	Reveil Urtois		4 juillet
LES PIEDS DANS LE PLAT	Office de Tourisme	Place du Marché	14 juillet
FÊTE NATIONALE	Municipalité	Monument aux Morts	14 juillet
KERMESSE	Relais Paroissial	Fronton	18 juillet
CONCERT D'ÉTÉ	Les Amis de l'Orgue	Église	24 juillet
MESSE AU PORT BÉNÉDICTION BATEAUX	Relais Paroissial	Place du Port	25 juillet
OPEN DE TENNIS	Tennis Club Urtois		29 juillet / 15 août

■ AOÛT

CONCOURS MAISONS FLEURIES	Office de Tourisme		Tout le mois
PERMANENCE D'ÉTÉ	Office de Tourisme		Tout le mois
OPEN DE TENNIS	Tennis Club Urtois		29 juillet au 15 août
FÊTES LOCALES	Comité des fêtes		Du 13 au 16 août
COURSE DE VOILIERS	Val Adour Maritime	Adour / Aran	Du 25 au 29 Août

Les Amis de l'Orgue

Les "Amis de l'Orgue d'Urt" ont reçu les mardi 6 et jeudi 8 avril les élèves du groupe scolaire Francis Jammes à Urt pour une découverte de l'orgue de l'église de leur village (158 élèves répartis en Grande section-CP-CE1-CE2-CM1-CM2). L'organiste Jérôme Darzac dans son intervention active aidé de plusieurs membres de l'association les a invités à participer largement à cette séquence et tous- des plus petits aux plus grands- ont répondu présents à travers une profusion de questions et de remarques, très souvent pertinentes. S'en est suivie une petite audition devant un public intéressé et attentif.



Les Amis de l'Orgue d'Urt

Un conte musical Amélie Swing la trompette et l'orgue Cornélius a été lu, soutenu par l'orgue, aux élèves de grande section et notre jeune auditoire a été séduit par le mariage de ces deux instruments. Un moment pédagogique et récréatif qui, sans nul doute aura plu et peut-être fera naître des vocations !...

Maisons Fleuries : Les Lauréats



CATÉGORIE JARDINS / Familles :
1 - GUICHARD - 2 - ETCHEBARNE 3 - O LAIZOLA - PORTAL - LAFITTE
CONSTANTIN 4 - BROCHARD - 5 - LISSART - RUAUD - 6 - TOULET
CATÉGORIE BALCONS / Familles :
1 - TISSIER/ETCHEVERRY - 2 - ETCHEGARRAY - 3 - ELLISALDE Lauren
4 - GAILLOT - 5 - COLET Pierre - 6 - HARISTOY Jean-Baptiste

Émigration Charnégou



Le 16 avril dans la salle de la mairie, Benoît ETCHEVERRY a conté l'émigration vers un meilleur avenir de nos ancêtres Charnégou.